

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 34

Artikel: Au Luisin : quelques heures à Salvan et à Gueuroz
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Au Luisin.

Quelques heures à Salvan et à Gueuroz.

Faut-il l'avouer?... Moi qui ai couru par monts et par vaux et qui suis un admirateur passionné de nos Alpes, ce n'est que l'autre jour, et pour la première fois, que je suis allé à Salvan, dans cette ravissante et paisible vallée!...

Je vous vois rire, chers lecteurs, parce que chacun est censé connaître ce coin de pays, parce qu'avec les moyens de transport dont nous disposons, il n'est presque plus permis de dire qu'on n'a jamais fait cette attrayante excursion.

Une heure de marche seulement depuis la gare de Vernayaz !

On trouvera donc bien naïf de parler ici de chemins aussi battus. Il n'en est pas moins vrai que j'en sais bien d'autres que moi, parmi les touristes et amateurs de courses alpestres, qui n'ont jamais dirigé leurs pas de ce côté. Le fait paraît incroyable, j'en conviens, mais c'est comme ça.

Ce n'est donc que tout récemment, mesdames et messieurs, que j'ai goûté le plaisir, en quittant le train à Vernayaz, de monter les lacets aux pittoresques contours, franchissant près de cinquante fois le torrent qui descend en cascates bouillonnantes et jette au passant sa rosée rafraîchissante.

Comme c'est délicieux ce chemin en zig-zags, où les rayons du soleil, tamisés à travers le feuillage vert-tendre des châtaigniers, donne à tout ce qui vous entoure des teintes d'une gaité et d'un charme indéfinissables !

Puis, par-ci par-là, des échappées sur la vallée du Rhône et les sommités voisines, où se dresse fièrement, comme une reine des Alpes, la Dent-de-Morcles, qui semble grandir encore et monter dans le ciel, au fur et à mesure qu'on s'élève vers Salvan.

Tout-à-coup, les lacets desserrent leurs contours, ceux-ci s'allongent, la forêt s'éclaircit davantage et s'ouvre sur le frais et riant vallon au bout duquel se trouve Salvan.

« Oui, nous connaissons tout cela depuis longtemps, » me direz-vous. Eh bien, puisqu'il en est ainsi, nous ne nous bornerons pas aux lacets dont nous

venons de parler ; nous nous lèverons demain à l'aube et nous mettrons en route pour gravir une sommité de 2800 mètres, qui se montre là-haut, bien au-dessus des premières chaînes qui dominent Salvan.

Arrêtons-nous donc à l'*Hôtel-pension de Salvan et des Gorges du Triège*, tenu par M. Fréd. Decaillet. Là, nous trouverons de bons vins, une table excellente, des chambres et des lits où l'on dort comme des bienheureux, et, ce qui n'est pas moins agréable, des prix très doux et un accueil des plus aimables.

Pour être debout de bonne heure, le touriste charge ordinairement le portier de l'hôtel de le réveiller. A Salvan, comme dans bien d'autres localités du Valais, cela n'est pas nécessaire ; les cloches se chargent de ce soin : dès le début de leur carillon, pas moyen de rester entre deux draps, surtout quand on a le projet d'aller se promener dans la montagne.

Outre les cloches, le cornet du chévrier et les sonnaillies de ses cent cinquante chèvres, qui montent gaiement les sentiers rapides.

Il est bien plus matinal encore que le touriste, ce chévrier ; car à trois heures déjà, et à l'appel de son cornet, les propriétaires de chèvres se sont levés pour les traire et les mettre hors de l'étable.

Disons, en passant, que le chévrier de Salvan est nourri par les propriétaires, un jour chez l'un, un jour chez l'autre. Il entre à la cuisine, où sont préparées ses provisions de bouche pour la journée ; il les fourre dans son petit sac, et en route pour les pâturages communaux, à trois ou quatre lieues dans la montagne ! Il y monte heureux, content, et pour rien au monde il ne voudrait une autre existence. Manger, avec un appétit toujours ouvert, sa modeste pitance à l'ombre d'un sapin, près d'une source limpide ; avoir sans cesse pour horizon des panoramas grandioses ; respirer l'air pur et vivifiant de ces régions ; suivre avec intérêt les capricieux ébats de ses chèvres fidèles, que faudrait-il de plus à ce brave garçon ?... Il ne lit pas les journaux ; il ignore sans doute les démonstrations de Cronstadt, ainsi que

tant d'autres événements politiques, et n'en dort que mieux.

Ah ! voici notre complaisant et gentil guide Louis Delez. Il est jeune, fort, décidé ; mettons toutes nos provisions dans sa hotte, — ça ne le gêne guère, — et partons avant que le soleil nous darde ses rayons brûlants.

En allant au Luisin, on trouve, à quelques minutes de Salvan, le joli hameau de *Marecotte*. Les habitations y sont propres et gaies, et la végétation superbe. Le sapin, le mélèze, le pommier, l'ormeau et le cerisier y croissent côte à côte et mélangent leur feuillage. Il se fait là, avec les petites cerises de la contrée, un kirsch parfumé, digne de sa réputation.

Une dizaine de veaux, aux allures douces, à l'air bon enfant, essayent de brouter le long du sentier, accompagnés de deux bambins. Moutards et veaux n'ont pas dormi la grasse matinée, car le soleil ne se montre pas encore au-dessus des monts.

Mais où vont tous ces braves gens au visage attristé, qui descendent le village à cette heure matinale ?... Eh bien, ils vont, nous dit-on, suivant une pieuse coutume, prier dans la chambre mortuaire d'un de leurs bourgeois, qui vient d'expirer. A peine un moribond a-t-il fermé les yeux pour toujours, que les voisins s'empressent d'aller en avertir les habitants de l'endroit, qui se lèvent, même au milieu de la nuit, et ne tardent pas à arriver par groupes, faire leur visite de condoléances à la famille affligée. Là ils prient, font le signe de la croix et aspergent de quelques gouttes d'eau bénite le corps du défunt, auprès duquel deux ou trois d'entr'eux veilleront pendant une heure, d'autres pendant le même temps, et ainsi de suite, chaque nuit, jusqu'à l'enterrement.

De Marecotte, on s'élève assez rapidement, en suivant un sentier ombragé de sapins et de mélèzes de haute taille, par lequel on atteint, au sortir du bois, un petit plateau d'où la vue est vraiment admirable. A droite, le Mont-Blanc et l'Aiguille-Verte dans toute leur ma-

gnificence; en face, les sommités qui dominent le glacier du Trient; à gauche, le Velan; toutes les pointes formant le fond de la vallée de Bagnes se dessinent admirablement; enfin, les Alpes valaisannes, terminent cette demi-couronne de cimes neigeuses.

Il n'y a donc pas besoin de s'éloigner beaucoup de Salvan pour jouir de ces grandes scènes alpestres.

Après 2 1/2 heures de marche et être redescendu dans le vallon du Triège, où ce torrent roule et bouillonne dans une succession de cascates, on arrive au vaste et riant pâturage d'Emaney, fermé, dans le fond, par la haute et imposante paroi de rochers que surmonte l'arrête de la pointe à Boillon. Au milieu du pâturage, on remarque une vingtaine de chalets disposés en cercle comme les pétales d'une marguerite, et s'ouvrant tous sur la cour circulaire intérieure. Des hauteurs environnantes, le coup d'œil en est charmant.

La montagne d'Emaney appartient à une société de propriétaires de bétail qui jouissent de droits appelés *fonds*. Un fond donne le droit d'y mettre à l'alpage une vache, deux fonds, deux vaches, etc.; mais un associé ne peut posséder plus de quatre fonds. A la fin de la saison, les produits du laitage sont répartis à proportion du nombre des têtes de bétail.

Comme tant d'autres pâturages des Alpes, celui-ci a sa légende, la légende de la *Génisse d'Emaney*. Voici comment elle est racontée dans le bel ouvrage de M. A. Cérésole:

En automne, lors de la descente des troupeaux, s'il arrive à l'un des associés de n'avoir pas assez d'herbe chez lui pour son bétail, il est autorisé à profiter seul du pâturage commun. Il y a quelques années, un pâtre usa de cette facilité, mais il n'eut pas lieu de se féliciter de ce séjour solitaire. Dès les premières nuits, il commença à être harcelé par un revenant qui lui jouait toutes sortes de mauvais tours: il le houspillait, le pinçait, le piquait; il faisait un tapage infernal, bouleversant tout, défilant sans cesse son ouvrage.

Une des dernières nuits qu'il passa là-haut, il entendit, pendant qu'il essayait de reposer sur le *cholei*, un bruit de voix et de pas qui se rapprochait toujours davantage. On aurait dit une troupe d'hommes. Ils parlaient un autre langage que celui du pays. Si c'était le revenant, il semblait être « légion ». Saisi de peur, ne bougeant pas, blotti dans son foin, notre pâtre ouït distinctement tout ce monde entrer au chalet, y allumer du feu et demander de quoi le souper pourrait bien être fait. Il entendit une voix proposer de rôti une de ses vaches, et quelques moments après, il vit une forme humaine monter sur le fenil et lui apporter une part de viande fort appétissante, servie dans un plat très propre et très soigné. Le festin dura toute la nuit. Pendant ce temps, vaincu par un sommeil profond, le pauvre montagnard s'endormit. Le soleil

brillait sur l'Alpe lorsqu'il rouvrit les yeux.

A son réveil, les souvenirs de cette nuit étrange revinrent agiter son esprit. Que fallait-il penser de tout cela?... Il écouta... tout était silencieux. Il n'eût certainement ressenti aucun chagrin, s'il ne se fût rappelé d'avoir mangé du rôti, lequel ne pouvait avoir été préparé qu'au détriment d'une des bêtes qu'il avait attachées la veille à l'*ariau* (étable où l'on traite).

Il descendit du *cholei*. Rien autour de l'âtre n'était en désordre. Au-dedans, comme au-dehors, tout était à sa place. — Etait-ce donc un cauchemar qui avait troublé sa nuit? — Il entre dans l'*ariau*. O douloureuse surprise! Sa plus belle vache avait une épouvantable plaie saignante à la cuisse. Il y manquait un grand morceau de chair; c'était celui-là même dont on lui avait fait manger une partie.

Dès lors, le pâtre se vit forcé d'abandonner ce chalet mal famé. Il en sortit un matin « pour la toute »; mais, au moment de franchir le seuil, une force invisible, poussant la porte depuis l'intérieur, la ferma avec une telle violence que le bâton du jeune vacher en fut brisé comme un roseau et qu'il n'eut qu'à se féliciter de n'avoir pas eu une jambe broyée sur le seuil.

D'Emaney on monte, en 2 heures, par des pentes gazonnées et parfois assez roides, jusqu'au col de même nom, d'où l'on atteint, en 1 1/2 heure, la cime du Luisin. Là, le spectacle le plus grandiose se déroule aux yeux de l'ascensionniste. On en jugera par cette énumération de sommités: le Mont-Blanc, le Buet, l'Aiguille-Verte, le glacier du Trient, le Velan, le Combin, le Pic de Tanneverge, la Pointe des Rosses, la Pointe à Boillon, le Mont-Ruan, la Dent-du-Midi, la Pierre-à-Voir, le Mueran, la Dent-de-Morcles, les Diablerets, Chamossaire, les Tours d'Aï, etc.

Mais l'œil étonné revient sans cesse à la Dent-du-Midi, qui se dresse là, tout près, avec son arrête à plusieurs sommets, déchiquetée comme les ruines d'un fort gigantesque.

Au bas de ses larges épaulements, la vaste plaine de Salanfe, admirablement pâturée, parfaitement plat, qu'on suppose avoir été, autrefois, le bassin d'un lac, et qui a pour majestueux encadrement, la Dent-du-Midi, au Nord; la Tour-Salvière, à l'Ouest; le Luisin et le Petit-Perron, au Sud. — Du col d'Emaney, on descend à Salanfe par des nêvés, où ceux qui n'ont pas trop souci de leur fond de culotte font, en quelques minutes de rapide glissade, un trajet assez long à pied.

On regagne Salvan par les pierriers et les alpages de Van-Bas et Van-Haut. C'est une journée de onze heures de marche, à laquelle il faut ajouter le temps nécessaire pour aller, de Salvan, prendre le train à Vernayaz.

On peut aussi descendre de Salvan à Vernayaz, par le sentier qui conduit au joli vallon de Gueuroz, vert et frais

comme un verger, ombragé de châtaigniers et d'arbres fruitiers, et que voudront surtout visiter ceux qui ont lu: *Les cerises du Vallon de Gueuroz*, par E. Rambert. Ce vallon, tout à fait inconnu et solitaire, il y a une vingtaine d'années, a beaucoup plus de vie aujourd'hui. Un charmant petit hôtel, tenu par M. Joseph Loetscher, et où l'on est traité aux conditions les plus douces, y a été construit l'année dernière, sur une terrasse avancée qui domine la vallée du Rhône et d'où la vue s'étend sur la Dent-de-Morcles, la chaîne des Diablerets, le Salantin, les Aiguilles-Rouges, le Catogne, le Velan, le Combin, la Pierre-à-Voir, etc.

De Vernayaz, on atteint l'hôtel de Gueuroz, en moins d'une heure, par un sentier en zig-zag des plus pittoresques. C'est là un ravissant nid de montagne, où l'on peut passer des journées délicieuses, grâce à la beauté du site et à la multitude des promenades et excursions faciles, dont il est le point de départ.

L. M.

Vieux droit

PLAICT GÉNÉRAL DE LAUSANNE de 1368

« Item celui qui coupe les arbres près des chemins et des rues, doit crier deux fois à haute voix aux passants: *gare, gare*, après quoi si quelqu'un est frappé, blessé ou endommagé par la chute de l'arbre, ou même s'il est tué, celui qui le tue n'est point obligé d'en souffrir ni de payer aucun bamp au Seigneur, et n'est point sujet à aucune peine, ni échute, ni commise quelconque. »

En 1613, on trouvait le code de 1368 vieilli; on en ordonna la révision et l'amélioration.

PLAICT GÉNÉRAL DE LAUSANNE de 1613 — Loi 226,

« Si aucun coupant un arbre vient à offenser ou tuer un passant.

« Si aucun coupe un arbre ou partie d'ice-lui et il ne crie avant que le dit arbre tombe par trois fois *gare*, et si tel arbre par sa chute offense quelque passant, ice-lui est tenu à l'offense et blessure, voire même responsable de sa mort si elle s'en suivait, encor qu'il ne l'aura fait de guêt à pens, ou malicieusement, sauf la grâce du Souverain. »

Ainsi trois fois *gare* au lieu de deux, après plus de deux siècles d'expérience, c'est le progrès lent.

Dans les cours des collèges et des écoles à Lausanne, on dit encore parmi les écoliers comme loi entre enfants, lorsqu'il s'agit de jeux où l'on lance des pierres ou des bâtons: *Qui dit gare n'a point de tort*.

La concheince dâo comerce.

Se tsacon avâi bouna concheince, lê brâvès dzeins ne sariont pas esposâ à tot momeint d'étrè eindieusâ pè dâi coco et mémameint dâi pernettès que ne sè font pas couson dè corbâ et recorbâ la vretâ; mà, que volliâi-vo! lo mondo est dinsè. et on lâi pào rein tsandzi. Porru qu'on pouessè gagni oquie, ne fâ rein dè